

## Procès-verbal de l'assemblée générale du GEHF pour l'année 2023

L'assemblée générale du GEHF pour l'exercice 2023 s'est tenue à distance sur Internet et par correspondance postale du samedi 2 au dimanche 24 mars (durée 23 jours).

Tous les membres actifs de l'année 2023, qu'ils aient renouvelé ou non leur cotisation pour 2024 à la date d'ouverture de l'AG, ont pu voter. Les membres disposant d'une adresse internet courriel ont voté par informatique.

Deux plateformes en ligne ont été utilisées :

- **Balotilo, qui permet les votes et enregistre les résultats de façon infalsifiable**, mais ne permet pas de faire des commentaires.
- **Evalandgo, très pratique pour les sondages et les commentaires**, mais qui ne présente pas de garantie d'altération ultérieure.

### Les résultats du scrutin

**Un total de 388 membres a été sollicité. 274 ont répondu. Le taux de participation à l'AG est de 70,62%.**

**Le rapport moral** et son annexe sont approuvés (258 pour, 1 contre, 15 ne se prononcent pas). Une personne aurait préféré qu'on n'évoque pas les conditions houleuses de notre création. Tous les autres membres qui se sont exprimé :

- soit ont souhaité que le litige avec le CHRF soit réglé rapidement et de façon apaisée,
- soit n'ont pas fait de remarque particulière sur le litige.

**Le rapport financier** est approuvé (257 pour, 0 contre, 17 ne se prononcent pas).

**Quitus** est donné aux administrateurs (262 pour, 0 contre, 12 ne se prononcent pas).

**Le budget prévisionnel** est approuvé (256 pour, 0 contre, 18 ne se prononcent pas).

**Le Règlement intérieur** est approuvé (254 pour, 0 contre, 20 ne se prononcent pas).

**Sont réélus au CA :**

Pierre Miguel (246 voix).

Jean-Daniel Muller (249 voix).

Pierre Simonet (249 voix).

**La cotisation** pour 2025 est maintenue à 35 euros (270 pour, 0 contre, 4 ne se prononcent pas).

### Les commentaires des membres

Parmi les 274 votants, 173 membres ont exprimé des commentaires et réactions. Ils sont très positifs concernant le rapport moral, le rapport financier et les activités du Groupe d'Études sur l'Histoire Ferroviaire (GEHF) pour l'année 2023, soulignant la qualité et la diversité du contenu des publications. Il est aussi fait une mention récurrente du litige avec l'association CHRF. Voici la synthèse de vos réactions et les réponses que nous souhaitons y apporter. Nous commençons par le rapport financier.

**Le rapport financier du GEHF** pour 2023 a été très bien accueilli par les membres.

De nombreux membres ont apprécié la clarté, la rigueur et la transparence du rapport, même pour les non-initiés. Ils ont exprimé leur satisfaction quant à la gestion prudente et professionnelle des finances de l'association. La gestion a été qualifiée de "très positive" et "bien équilibrée". Il a été noté que cette prudence est essentielle pour assurer la pérennité et la qualité des publications de l'association. Les membres ont encouragé le trésorier à continuer sur cette voie.

Quelques suggestions ont été faites, **notamment sur l'opportunité d'une augmentation des cotisations pour maintenir la qualité des publications**. Elle n'est pas nécessaire. L'année du lancement (2023) a vu un bon nombre de membres du CRRF nous suivre (dans les 300 sur les 574 du CRRF en fin 2022). Les adhésions de nouveaux membres sont intervenues tout au long de l'année, environ 70. Des dons ont également accompagné les réadhésions, bien que nous ne les ayons pas suscités. D'autres personnes nous rejoignent en ce début 2024 et beaucoup acquièrent les numéros déjà parus. La vente de « *Couleurs et inscriptions des wagons* » bat toujours son plein. Les projections 2024 montrent déjà que le budget prévisionnel sera tenu, voire dépassé au niveau recettes. Les dépenses devraient être respectées et un excédent est envisageable. Le surcroît de dépenses pour les participations aux expos 2024 est d'expérience compensé par les adhésions et les ventes sur place. Les dirigeants participant à ces expos le font globalement sur leurs deniers (seul les chambres d'hôtel et les frais de transport sont pris en charge par l'asso, mais pas les repas). Tant que la mise en page n'est pas externalisée, il est vraisemblable que la cotisation reste inchangée.

Un membre s'est interrogé sur la légalité d'une trésorerie très positive pour une association. Une association loi de 1901 peut parfaitement afficher un bénéfice en fin d'exercice. En revanche elle ne peut pas distribuer ses bénéfices aux dirigeants ni à ses adhérents, mais peut très bien utiliser l'excédent au profit de ses activités statutaires et des projets ultérieurs. Voir à ce sujet : <https://www.legalplace.fr/guides/statut-association-but-non-lucratif/>

D'un façon générale, les membres ont exprimé leur approbation sans réserve du rapport financier et ont reconnu le travail exceptionnel réalisé par le trésorier. Ils ont apprécié le détail et la précision des comptes, ainsi que les explications fournies sur les coûts de fonctionnement. Ils ont appuyé sans réserve les prévisions budgétaires pour 2024.

### **Le litige avec le CRRF**

Vous avez été nombreux à apprécier qu'une annexe au rapport moral expose les raisons de la discorde avec le CRRF et les développements que ce sujet a connus durant l'année. Nous admettons parfaitement que notre exposé doive être confronté à celui de la partie adverse. En reprenant l'ensemble des péripéties de cette lamentable affaire nous avons un but : vous faire réfléchir à la manière dont tout le monde pourrait sortir par le haut de cette histoire, dans le respect premier de l'intérêt des adhérents dans chacune des associations, issus du même tronc commun, comme dans le respect du travail bénévole fourni par les anciens dirigeants et les auteurs, littéralement expulsés et celui des valeurs de l'esprit associatif. Vos réactions sont claires : le bon sens voudrait qu'un règlement rapide et véritablement amiable intervienne, en dehors de toute judiciarisation qui frise le ridicule. Les propositions sont sur la table. Souhaitons qu'un tel règlement se réalise dans un avenir proche.

## **Les publications de l'association**

**Satisfaction générale** : De nombreux membres expriment leur satisfaction et félicitent l'équipe pour le travail accompli, la qualité des articles et la mise en page soignée. Ils soulignent le niveau qualitatif de la présentation de la revue et de sa couverture qui incite à la conserver. Ils apprécient particulièrement la profondeur des études, les détails historiques et la qualité de l'iconographie et des recherches. Certains membres comparent favorablement les publications de l'association avec d'autres revues ferroviaires, en soulignant leur supériorité en termes de contenu et de présentation. Nous répondrons simplement que notre ligne éditoriale ne date pas de 2023 mais de plusieurs années antérieures et que nous avons bataillé pour la maintenir. Les circonstances ont voulu que nous en venions à une totale indépendance pour poursuivre une ligne qui nous est chère. Le très fort volume d'adhésions aux GEHF témoigne du bien-fondé de nos choix. En bref, nous avons refusé le nivellement par le bas et vous nous avez donné très largement raison.

**Le hors-série** a été particulièrement bien reçu, avec des remerciements pour cet ajout imprévu offert aux adhérents de la première heure, en contrepartie de la confiance qu'ils ont accordée d'emblée à l'entreprise risquée que pouvait constituer le lancement de nouvelles publications, et en cotisant préalablement à toute parution.

Le traitement en profondeur du sujet des *Inscriptions et couleurs des wagons de marchandises au temps des anciennes compagnies* a été particulièrement apprécié.

**Beaucoup d'encouragements** sont adressés à l'association pour qu'elle poursuive ses efforts dans la même voie, avec des publications variées et bien documentées. Les membres encouragent notamment à maintenir la qualité et félicitent les auteurs pour la précision des études proposées. Il y a une forte attente dans les futures publications, avec une reconnaissance pour le travail collectif réalisé et la passion mise dans chaque numéro.

### **Suggestions et commentaires spécifiques :**

**Concernant des études sur les chemins de fer secondaires et départementaux**, pour ceux à voie métrique ou étroite, nous préférons ne pas en traiter dans la mesure où une importante littérature existe à leur sujet ainsi que plusieurs publications périodiques. Ce n'est pas le cas pour les six anciens grands réseaux et les réseaux primitifs ou secondaires qu'ils ont absorbé. Ce qui représente déjà une énorme matière à défricher.

**En ce qui concerne les propositions de sujets**, nous nous efforçons d'être le plus ouvert possible. Le réseau de l'Est, demandé, n'est pas oublié, la signalisation non plus. Pour d'autres sujets demandés, comme le trafic marchandises et les lanternes d'éclairage et de signalisation il faut disposer de la documentation et de l'illustration pertinentes, et trouver également un auteur pour s'y atteler. D'une façon plus générale, nous nous efforçons de traiter au mieux de chaque grand réseau, et lorsque c'est possible, de faire une plongée vers les réseaux primitifs.

**La densité de la mise en page** est souvent commentée. Nous souhaitons afficher que ce style est un peu notre marque et qu'il est largement apprécié. Nous estimons que c'est la contrepartie indispensable au rythme semestriel de la revue pour satisfaire les lecteurs en matière de volume proposé. Outre ses 96 pages, chaque numéro doit apporter de la substance. Mais sachez que nous sommes très attentifs, lors de la mise

en page à rester le plus clair et équilibré possible. Par rapport aux publications dont nous étions responsables dans une autre association jusqu'en 2022, nous avons un peu agrandi la police de caractère dès notre numéro 1.

**La proposition de panacher des articles courts et longs** fait partie de nos préoccupations, vous pourrez le constater dans le n° 3 d'*Histoire Ferroviaire*.

**Documentation.** Quelques membres proposent de contribuer par l'envoi de documents techniques et demandent la manière de le faire. Nous n'avons pas mis de procédure en place à ce sujet car la plupart des cas sont spécifiques. Cela dépend en particulier du volume et de l'éloignement, comme des moyens de reproduction dont vous disposez. Nous apprécions particulièrement ces contributions et le mieux est d'entrer en contact avec nous à l'adresse [contact@gehf.fr](mailto:contact@gehf.fr)

Nous ne souhaitons pas retenir l'idée de traiter dans la revue des **nouveautés en modèles réduits des époques I et II**, comme cela est demandé. Bien que les membres de l'équipe dirigeante, dans sa quasi-totalité, soient modélistes, l'objectif du GEHF est centré sur l'histoire ferroviaire. Pour autant, nous n'ignorons pas exercer une certaine influence sur les productions des artisans et des fabricants dont plusieurs sont membres du GEHF et avec lesquels nous entretenons d'excellentes relations.

Ajoutons que nous ont été remontés quelques rares commentaires négatifs mais pas de critiques majeures, ce qui témoigne d'un haut niveau de satisfaction parmi les membres.

En conclusion, les publications de 2023 sont largement appréciées pour leur qualité et leur richesse, avec des suggestions constructives pour les améliorations futures. Les membres montrent un fort engagement et un intérêt continu pour les projets de l'association et en témoignent par une réadhésion massive.

#### **Le bureau du GEHF**

#### **Quelques commentaires parmi vos réactions :**

*« Très heureux d'avoir retrouvé dans les premiers numéros d'Histoire Ferroviaire toute la qualité éditoriale que nous connaissions dans « l'ancienne publication ». Le premier hors-série est également remarquable. »*

*« L'association a gagné en une année une place remarquable dans les études historiques du domaine ferroviaire français. »*

*« J'ai été tout à fait enthousiasmé par les deux premiers numéros, et transporté par le hors-série ! »*

*« Je ne regrette pas un instant mon adhésion au GEHF qui se situe à un niveau d'exigence élevé et occupe une place unique dans la sphère ferrophilie. Bravo et merci au CA qui a fait le bon choix et à toute l'équipe ! »*

*« Vous avez fait un super boulot et avez démontré que vous étiez les porteurs de cette exigence, cette excellence et cette érudition qui nous éblouissent dans notre passion commune. »*